

BULLETIN
DE LA
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE**
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 8. — Août 1899.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guillemot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestoc rt. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.
CREIL. — *Président* : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit. *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Fasquelle. *Délégué* : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

CONCOURS DU 12 NOVEMBRE 1899

CHRYSANTHÈMES, FLEURS, FRUITS ET LÉGUMES

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général au moins huit jours à l'avance.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 AOUT 1899.

PRÉSIDENCE DE M. VANTROYS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MM. Thirion, Morel, Guillemot et Sylvain Berger, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

MM. Testard et Vantroys présentent pour faire partie de la Société :

M. HENRIET, procureur de la République, à Senlis;

M. CHRISTOPHE, juge au Tribunal, à Senlis;

Et M. MEUSNIER, substitut du procureur de la République, à Senlis.

M. Auguste LETELLIER, élagueur à Baillon (Seine-et-Oise), est présenté par MM. Ramus et Chéret.

M. le Président porte à la connaissance de l'assemblée le décès de M. Adrien Moquet, ancien maire de Montlévêque, propriétaire à Senlis, et celui de M. Albert Menier, membre perpétuel de la Société; l'assemblée tout entière se joint à

XVIII^e VOLUME. — N^o 8. — AOUT 1899.

M. le Président pour envoyer à ces deux familles si éprouvées les compliments de condoléances de la Société.

Il procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces ci-après :

1° Une lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis demandant un rapport sur les travaux de la Société, pour être présenté au Conseil général dans sa prochaine session. M. le Président annonce que M. Thirion a répondu à M. le Sous-Préfet en lui donnant les renseignements demandés ;

2° Autre lettre de M. le Sous-Préfet, annonçant que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé, comme tous les ans, à la Société, une subvention de 500 francs, aux conditions habituelles. Des remerciements sont adressés à M. le Sous-Préfet ;

3° Envoi par le Ministère de l'Instruction publique du programme du 38^e Congrès des Sociétés savantes, dont l'ouverture est fixée au 5 juin 1900 ;

4° Les catalogues ci-après : Ognons à fleurs de la Maison Van Velsen frères, à Overveen (Hollande) ; — Plantes bulbeuses de Van Meerbek et C^{ie}, de Willegom (Hollande) ; — Engrais *le Japonais*, spécial pour Chrysanthèmes, en vente chez Rosette, à Caen ; — Engrais amiénois pour l'horticulture, de Lefèvre, rue Le Nôtre, à Amiens.

M. le Président donne lecture d'un article sur la Taille bisannuelle de la Vigne et préconisant cette taille ; MM. Lozet, Testard et Hardret, sont aussi d'accord pour dire que cette taille est beaucoup plus productive ; l'article se trouvera, du reste, reproduit au Bulletin.

M. le Président signale une omission sur le dernier Bulletin au titre *Couches chaudes économiques*, et il est décidé que l'article sera reproduit au présent Bulletin.

M. Mouret-Appert, secrétaire-général, donne connaissance à l'assemblée des décisions du Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Le Conseil, sur la demande de M. Pichon, pépiniériste à

Villers-Saint-Paul, demandant une visite spéciale pour la culture de ses arbres fruitiers, a décidé qu'il y avait lieu d'accorder cette visite, en a fixé la date au jeudi 24 août, et a chargé M. le Secrétaire-Général de convoquer la Commission pour cette date.

Le Conseil, après avoir pris l'avis des membres de la Commission des visites de jardins, a décidé qu'une deuxième visite serait faite vers les premiers jours de septembre.

Le Conseil, après avoir pris connaissance d'une lettre à M. le Président de la Société d'horticulture du canton de Dammartin, demandant à notre Société un juré pour son exposition du 20 août, a désigné M. Bordier pour remplir cette mission.

Toutes ces décisions sont unanimement approuvées par l'assemblée.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

Apports en séance :

Mention honorable et remerciements à M. RAMUS pour ses Aubergines et ses Courges, offertes pour la tombola.

Mention honorable et remerciements à M. THOMAS pour un Bouquet monté, offert pour la tombola.

CONCOURS HORTICOLE SCOLAIRE

Le 27 juillet a eu lieu, au chef lieu de chaque canton, le Concours horticole entre les enfants des Ecoles.

En voici le palmarès :

CANTON DE BETZ

1^{er} prix : SAINTE (Armand), de Betz.

2^e prix : LOURSAIRE (Auguste), de Thury-en-Valois.

Mention très honorable :

SYLVESTRE (Eugène), de Betz.
PAYEN (Charles), de Thury-en-Valois.

Mention honorable :

CRÉTEL (Maurice), de Thury-en-Valois.
RÉMY (Léon), de Betz.
COTTON (Amédée), de Brégy.

CANTON DE CREIL

1^{er} prix : DENANT (Edmond), de Creil.
2^e prix : CHAUVIER (Armand), de Creil.
3^e prix : DORIAUT (Alexandre), de Creil.

Mention très honorable :

JOSSELIN (Maurice), de Creil.
DAVID (Maurice), de Nogent-les-Vierges.
DEMBRUN (Henri), de Creil.
DESHAYES (Maurice), de Saint-Vaast-les-Mello.
DHERMIGNY (Louis), de Creil.
DEVANNEAUX (Léonce), de Creil.
CORNET (Henri), de Creil.
DAMBLY (Emile), de Creil.
WILLIAM (Emile), de Creil.

Mention honorable :

PAGNOD (Louis), de Nogent-les-Vierges.
DACHET (Charles), de Nogent-les-Vierges.
DESCHAMP (Maurice), de Nogent-les-Vierges.

CANTON DE CRÉPY-EN-VALOIS

1^{er} prix : PONTÉ (Louis), de Vauciennes.
2^e prix : VALINCOURT (Maurice), de Crépy.

Mention très honorable :

VANDERECKEN (Alfred), de Vauciennes.
VÉLY (Léon), de Crépy.
HUTIN (Lucien), de Crépy

BAHU (Albert), de Crépy.
VANDENBERGH (Abel), de Crépy.
COLMONT (Maurice), de Crépy.
WEISSENBURGER (Henri), de Crépy.

Mention honorable :

CONSTANTIN (Adolphe), de Crépy.
JONGBLOET (Gustave), de Crépy.

CANTON DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

1^{er} prix : DEBETZ (Pierre), de Nanteuil-le-Haudouin.
2^e prix : MARTY (Julien), du Plessis-Belleville.

Mention très honorable :

SABOURIN (Henri), de Nanteuil-le-Haudouin.
ROGER (Adrien), du Plessis-Belleville.
FORTIN (Bernard), de Nanteuil-le-Haudouin.

CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE

Prix : MALHER (René-Joseph), de Fleurines.

Mention honorable :

HALOY (Gaston), de Fleurines.

CANTON DE SENLIS

1^{er} prix : FOCK (Robert), de Senlis.
2^e prix : DELARUE (Paul), de Senlis.
3^e prix : MAUPAS (Maurice), de Saint-Firmin.

Mention très honorable :

BOULANGER (Henri), de Senlis.
HURIER (Marcel), d'Aumont.
DARTOIS (Georges), de Senlis.
LOZET (Marcel), de Senlis.
DUPUIS (André), de Senlis.
THIERRY (Gaston), de Senlis.
LEFÈVRE (Marcel), de Senlis.
BLANCHET (Lucien), d'Aumont.
RONSIAUX (Jean), de Senlis.

Mention honorable :

FORTIN (Raymond), de Senlis.

BERNAY (Joseph), d'Avilly.

LAUDE (Louis), de Senlis.

APICULTURE

Septembre-Octobre.

L'hivernage, voilà le commencement de la campagne apicole. — L'avenir du rucher. — Les conditions : reine valide; population forte. — Provisions d'hiver, de 40 à 45 kilog. de miel (du 1^{er} octobre au 1^{er} mai). — Composition du sirop : 7 kilog. de sucre, 4 litres d'eau, une petite poignée de sel, deux à trois cuillerées de vinaigre, mises après ébullition, pour empêcher la cristallisation; 4 grammes d'acide salicylique si on craint la loque. — Les amateurs de reines étrangères devront profiter de leur bas prix à cette époque, afin d'italianiser leur rucher. — Acheter les populations destinées à l'étouffage; ne saurait être trop recommandé.

ALF. HARDRET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Vignes bisannuelles. — Leur récolte en 1899, à Méru (Oise). — Méru 1^{er} juin 1899.

« Mon cher Monsieur Delaville,
mon ancien Professeur,

« M'étant toujours fait un devoir d'appliquer de mon mieux vos bons enseignements, pour ce qui concerne l'arboriculture fruitière, je crois nécessaire, au moment de l'ébourgeonnement de la vigne, d'appeler l'attention de quiconque

s'y intéresse sur la différence de production entre la vigne en cordon (ancien système) et la vigne bisannuelle (Delaville). Je constate que les vignes en cordon, que je travaille depuis un mois, dans nombre de jardins, n'ont pas ou presque pas de raisin, tandis que la *bisannuelle en est chargée*; j'ai compté, avant l'ébourgeonnement, jusqu'à 60 grappes par pieds de 2^m10 à 2^m20 de hauteur.

« J'ai laissé, suivant vos conseils, 2 grappes par rameau, chez M. Coron aîné, trésorier de la Section, et chez M. J. Brard, 40 grappes de toute beauté sur le même sujet; au 1^{er} juin, plusieurs atteignaient 15 à 16 centimètres de longueur.

« Pour vous donner une idée de la récolte de 1899 en préparation (si faible partout), j'ai compté, chez M. Coron aîné, 467 grappes sur 24 pieds de 2^m20 de hauteur; chez M. J. Brard, j'ai trouvé 970 grappes sur 36 pieds; chez M^{me} James, 470 grappes sur 30 pieds. (Il est bien entendu que je ne parle pas des pieds intermédiaires récépés pour l'an prochain.)

« Il me semble qu'une différence aussi frappante entre la production de la vigne en cordon et la bisannuelle (Delaville), mériterait bien qu'une Commission de notre Société mère le constate dans toutes les Sections, pour donner raison à l'innovateur d'une forme aussi prompte que productive.

« Pour ma part, chers Professeurs, je vous engage tous deux, dans l'intérêt général, à publier dans vos cours le résultat de cette taille à long bois, en le comparant aux anciens cordons, qui ne donnent que des feuilles et peu de fruits, cette année surtout.

« Je vous cite seulement ces trois jardins, que vous connaissez; mais chez M. Vinot, notre cher vice-président, et chez M. Paignard, à Esches, etc., on peut constater le même résultat.

« Espérant que vous ferez bon accueil à mes remarques, je vous prie de me croire toujours votre élève reconnaissant.

« Et c'est à deux mains que je signe pour la bisannuelle Delaville, comme la plus avantageuse des formes connues.

« E. DUVOIR,

« Vice-Secrétaire de la Section d'horticulture de Méru (Oise). »

*

* *

Couches chaudes économiques. — Il y a certains moments dans l'année, et surtout au printemps, où il est assez difficile de se procurer du fumier chaud, surtout dans les endroits éloignés des grands centres. Il suffit, pour parer à cet inconvénient, de mélanger, en tassant très fortement de la paille, des feuilles et même du vieux fumier qui n'est pas complètement décomposé, qu'on arrose avec une dissolution de sulfate d'ammoniaque à raison de 7 à 8 kilos pour 100 litres d'eau et de 20 litres environ par châssis. On emplit ensuite les coffres avec du terreau ou de la vieille tannée, selon que l'on veut y semer ou enterrer des pots; on obtient par ce procédé une chaleur plus régulière et qui se maintient plus longtemps que dans une couche faite avec du fumier frais.

(*Journal d'horticulture du Nord.*)

*

* *

Conservation facile du raisin à l'état frais. — Dans le courant du mois d'octobre, un peu avant la maturité du raisin, on prépare son matériel. Il faut disposer d'un local sain, éclairé ou non, dans lequel la gelée ne pénètre jamais, et cela sans recourir au feu. Une table plus ou moins longue, plus ou moins large sera installée dans ce local, puis on se procurera des cloches ordinaires de jardin en nombre nécessaire; il faudra aussi se munir de bouteilles à large goulot en nombre égal à celui des cloches; enfin des soucoupes à café en quantité double des bouteilles.

Inutile d'ajouter que tous ces objets seront tenus dans une absolue propreté.

On aura aussi à sa disposition du charbon de bois pilé et des cendres de bois bien sèches et finement tamisées, aussi de la bonne eau-de-vie rectifiée et du soufre sublimé. On laisse le raisin le plus longtemps possible sur les treilles, aussi longtemps que la détérioration et les dommages ne sont pas à craindre.

Le moment de la cueillette venu, on y procédera par un temps sec bien ensoleillé.

Les grappes les plus belles, les plus parfaites seront choisies et cueillies en laissant adhérer à chacune d'elles un morceau du sarment; cinq centimètres au-dessus, quinze à dix-huit en dessous.

On prend la précaution de toucher les grains le moins possible.

Sur la table on a étendu des feuilles de papier, des vieux journaux, par exemple; ensuite, après avoir pris ses mesures pour placer le plus de cloches possible sur ladite table, on dispose une bouteille au milieu de chaque emplacement qui sera recouvert par une cloche.

Une moitié de chaque bouteille est remplie avec du charbon de bois pilé, et l'autre moitié avec de l'eau de pluie.

Les raisins sont ensuite apportés, et ayant été débarrassés des grains défectueux, ils sont placés le bout le plus long du rameau trempant dans la bouteille, c'est-à-dire dans la position naturelle, en prenant soin que les grappes ne toucheront à rien et pendront librement autour de la bouteille.

Naturellement, il est possible de placer plus ou moins de grappes dans une même bouteille et pour une même cloche, cela dépend de la grandeur des cloches et du volume des grappes. Les grappes étant toutes disposées convenablement, on enduit l'extrémité supérieure de chaque rameau d'un peu de mastic à greffer, puis on place une soucoupe à droite et une à gauche de la bouteille; dans l'une on verse de la bonne eau-de-vie, dans l'autre on répand quelques grammes de soufre sublimé. Ensuite, les cloches sont placées au-dessus

de chaque groupe de grappes, et pour terminer l'opération, il reste à répandre de la cendre de bois entre toutes les cloches, de façon à recouvrir leurs bords d'un centimètre environ; comme il est indispensable, pour ne pas perdre de place, de ranger les cloches les unes à côté des autres, il n'est pas besoin d'une grande quantité de cendres.

De temps en temps, le conservatoire sera visité et, si besoin est, on soulèvera les cloches, soit pour enlever des grains avariés, soit pour remettre de l'eau-de-vie dans les soucoupes; mais aussitôt après, et avec la plus grande diligence, les cloches seront remises en ordre. En opérant ainsi qu'il vient d'être dit, on mangera du raisin frais non seulement pendant le froid hiver qui ne produit pas de fruits, mais encore pendant une bonne partie du printemps.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Clermont).

* *

Conservation du feuillage du Chrysanthème. — Le Chrysanthème est une fleur de plus en plus à la mode; chaque année voit éclore des nouveautés rivalisant entre elles par l'ampleur des fleurs et le brillant de leur coloris.

Mais, pour un amateur de bon goût, un admirateur de la nature, il ne suffit pas, pour qu'il admire une plante, que ses fleurs soient grandes et belles, il faut qu'elles soient bien portées et encadrées parfaitement par un feuillage sain et vert.

Une variété qui ne réunit pas cette dernière qualité ne peut être considérée, dans une collection, que comme un oiseau de passage; l'amateur, pas plus que le jardinier, ne peut admettre cette imperfection.

Malheureusement, un certain nombre de bonnes variétés sont affligées de cette imperfection, et Louis Bœhmer serait encore le roi des collections, si son feuillage avait une rusticité suffisante.

Le feuillage des Chrysanthèmes succombe à une invasion

parasitaire due à un champignon inférieur qui désorganise les feuilles à la mode du mildew de la vigne; cette invasion se fait dans le courant de la belle saison, et dès que les plantes sont mises à la pleine terre; il faudrait donc les préserver par un traitement préventif.

Cette question nous a beaucoup occupés, parce que nous admirons ce genre de plante. Pour atteindre ce but, nous avons arrosé le feuillage de certaines variétés délicates avec différentes solutions à base de cuivre, etc.

Seuls, les composés cupriques se sont montrés d'une efficacité réelle, et les meilleurs sont les solutions à 2 0/0 de sulfate de cuivre et de 1 0/0 de chaux, ou bien encore celle à l'ammonium de cuivre ou eau céleste, à 2 0/0 également.

Pour obtenir un résultat complet, trois traitements sont nécessaires durant la fougue de végétation de la plante, c'est-à-dire, pour nos régions du nord, de fin juin à fin août, en les échelonnant de vingt-cinq à trente jours environ.

L'aspersion des solutions se fait à l'aide de pulvérisateurs à vignes avec jets divisant le plus possible le liquide; quant à la quantité à employer, elle varie de 8 à 15 litres à l'are, suivant la quantité de feuillage que portent les plantes; il est urgent qu'à chaque traitement tout le feuillage soit mouillé par la solution.

Nous engageons fortement tous les cultivateurs de Chrysanthèmes à essayer ces traitements; nous attirons aussi l'attention des amateurs de plantes vivaces sur ces solutions, qui pourront leur être d'une grande utilité, beaucoup de ces plantes ayant, en effet, au cours de leur développement, leur feuillage désorganisé par des maladies cryptogamiques.

Le Jardin.)

L. BONNET.

* *

Le Charbon de bois dans la culture des plantes en pots. — Un Anglais, M. James Barnes a fait une certaine quantité d'intéressantes observations au sujet de la valeur du charbon

dans la formation des composts pour les plantes cultivées en pots. Il pense que cette matière n'est pas encore employée comme elle mérite de l'être, vu son action fertilisante.

Le charbon de bois agit avantageusement pour plusieurs motifs. Sa principale qualité résulte de ce qu'il procure aux plantes un bon drainage et qu'il maintient une communication toujours libre entre l'atmosphère et la terre. Les autres mérites consistent en ce qu'il absorbe et condense les matières gazeuses contenues dans l'atmosphère, qu'il laisse échapper lentement et graduellement, mais de manière permanente, et cela tant qu'il reste en communication avec l'air. Or ce sont ces matières gazeuses qui agissent seules de la manière la plus efficace sur la végétation.

L'auteur dit avoir observé que les plantes en pots auxquelles on avait donné du charbon de bois de manière à produire un bon égouttement de la terre, avaient toujours conservé la végétation la plus luxuriante, avaient produit des racines non seulement en grand nombre, mais encore très vigoureuses, qui faisaient le tour des morceaux de cette substance et s'insinuaient dans leurs fissures; tandis que, lorsque le charbon avait été disposé de manière à ne produire qu'un drainage imparfait, son emploi n'avait procuré aux plantes que de très faibles avantages.

(*Le Moniteur d'horticulture.*)

* *

Pour obtenir de la graine de Giroflée à fleurs doubles. — Voici comment nous opérâmes : nous groupâmes dans un terrain sain et bien ensoleillé une quantité égale de Giroflées à fleurs simples et de fleurs de Giroflées doubles, en ayant soin de les rapprocher autant que possible les unes des autres.

Le succès de l'opération est subordonné à la floraison simultanée des deux sortes de plantes; autrement dit, pour que l'opération réussisse, il est indispensable que les plantes à fleurs simples et les plantes à fleurs doubles épanouissent

leurs fleurs en même temps. Or, les plantes à fleurs simples, qui seront les porte-graines, ont une floraison plus hâtive que les autres. Tant que ces dernières n'épanouissent pas leurs fleurs, il faut absolument supprimer les fleurs simples; une seule fleur simple non fécondée par une fleur double donnerait près de 50 graines d'où ne sortiraient infailliblement que des plantes à fleurs simples. Le même accident se produirait à la fin de la floraison des plantes à fleurs doubles. A ce dernier moment, il importe donc d'arrêter d'une façon absolue la récolte des graines.

Les plantes devront être paillées avec soin et arrosées modérément. Pendant les arrosages, on évitera autant que possible de mouiller les fleurs, le pollen devant toujours être très sec.

On devra attendre la complète maturité des graines et les conserver dans leur silique jusqu'au moment où l'on fera les semis. (*Bulletin de la Société d'horticulture de Reims.*)

* *

Gazon résistant à la sécheresse. — Il est difficile de conserver les gazons situés en lieux secs dans les étés exceptionnellement chauds comme celui que nous venons de traverser. Aussi, les recherches de M. A. Chatin sur la résistance à la sécheresse des diverses espèces de plantes fourragères, exposées dans une communication récente à l'Académie des sciences, peuvent donner d'utiles indications à certains amateurs.

Il ressort de ces recherches que, dans toute création de gazons en lieux secs et arides, il y aura lieu de faire de larges emprunts à la florure spéciale des friches. Seules, les Graminées jugées les plus résistantes nous intéressent, puisque le rôle des plantes de cette famille est fondamental dans le cas présent.

Ce sont, d'après M. Chatin, les espèces suivantes : Avoine jaunâtre; Avoine pubescente; Amourette (*Brixa media*);

Agrostide traçante; Brome des prés; Cretelle (*Cynosurus cristatus*); Paturin commun (*Poa trivialis*); Paturin des prés (*Poa pratensis*); Raygrass (*Lolium perenne*); Vulpin (*Alopecurus pratensis*). On peut y joindre, dans les Légumineuses, le Trèfle rampant, et dans les Composées, l'Achillée Millefeuille.

(Bulletin d'horticulture de Seine-et-Oise).

*
**

Prévision des gelées nocturnes du printemps. — Les horticulteurs vont pouvoir dormir tranquilles, car, d'après le Directeur du Jardin botanique de Dresde, les gelées nocturnes du printemps pourront être évitées. On a trouvé le moyen de déterminer d'avance, comme suit, le maximum d'abaissement du thermomètre pendant la nuit. On prend la température, à deux heures de l'après-midi, avec un thermomètre mouillé dont le réservoir a été entouré de gaze imbibée d'eau, et on déduit quatre degrés et demi. La différence correspond, à un demi degré près, à la température minima de la nuit suivante. Ainsi, si le thermomètre mouillé donne 6 degrés à deux heures, il faudra s'attendre à avoir comme minimum de l'abaissement nocturne 1 degré et demi. Si ces indications sont vraies, elles rendront de grands services.

(Bulletin d'horticulture de Seine-et-Oise.)

*
**

Moyen curatif du blanc du rosier par le sel commun. — Il y a plus de dix ans que M. Max Singer, à l'époque grand amateur de roses à Tournay, donnait le moyen suivant pour détruire le blanc du rosier, et qu'il est toujours bon de rapeler, cette maladie apparaissant presque régulièrement tous les ans sur une grande quantité de rosiers, et aussi sur quelques variétés de chrysanthèmes.

Cette affection est occasionnée par une végétation cryptogamique, et il suffit, pour la faire disparaître, de seringuer

les plantes malades plusieurs jours consécutifs avec de l'eau salée, à raison de deux grammes par litre. Il faut également avoir soin de seringuer le dessous des feuilles, sans quoi la maladie reparaitrait promptement et finirait par recroqueviller complètement les feuilles.

(Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France).

*
**

Moyen de prolonger la floraison de la glycine. — La glycine est incontestablement l'un des plus remarquables arbustes sarmenteux d'ornement que l'on connaisse dans les jardins. D'une vigueur peu commune, elle peut dans un temps relativement court, garnir de grandes surfaces murales ou former des guirlandes et des cordons d'une grande longueur, habiller de vieux arbres, etc.

Si on veut prolonger la floraison de la glycine, ou suivant l'expression consacrée, la faire « remonter » au cours de la belle saison, voici un procédé que donne le *Bulletin horticoles de Liège*; je le signale aux amateurs qui pourraient ne pas le connaître :

Taille d'hiver. — Tailler les coursonnes, enlever le bois mort et supprimer les branches dites gourmandes.

Taille d'été. — Tailler les nouveaux rameaux, qui se sont développés, à environ dix centimètres de leur point d'attache, ce qui oblige la glycine à « refaire », c'est-à-dire à fleurir pendant toute la belle saison.

Sa floraison d'été est peut-être plus jolie que celle du printemps, pour cette raison que les grappes qui se forment dans la belle saison émergent de la verdure qui semble ainsi former un cadre naturel à ces gracieuses inflorescences.

*
**

Culture du Réséda. — Ne vous est-il pas arrivé, Mesdames, de semer du réséda par deux et trois fois la même

année, et de n'en obtenir que quelques pieds de loin en loin? Vous aviez pourtant bien préparé le sol; vous l'aviez ameubli par un bon labour, et aussi par l'apport de terreau.

— Quelle plante capricieuse! vous êtes-vous dit. Que j'achète la graine ou que je la récolte moi-même, je n'obtiens que des levées très irrégulières.

Le réséda n'est nullement une plante capricieuse; observez, en effet, comment il se comporte, et vous remarquerez que toujours il pousse là où vous ne le semez jamais, c'est-à-dire dans les allées, dans les interstices des pavés, en un mot, là où le sol est très dur.

Voilà une observation dont vous tirerez certainement profit, Mesdames, car je suis persuadé que désormais vous tasserez la terre avant et après le semis, pour faire en quelque sorte une *allée de réséda*; mais surtout, n'opérez jamais en sol humide.

COURTOIS

(*Bulletin de la Société d'Horticulture de Beauvais*).

*
**

Le rosier : Crimson Rambler. — Les journaux horticoles de l'étranger ont relaté cette année diverses floraisons remarquables de ce rosier sarmenteux du Japon.

Le *Gardening*, de Chicago, signale qu'un exemplaire de deux ans de plantation a produit, chez M. A. Jacobs, à Springfield (Mass., Et.-Un. d'Am.), 700 panicules ou bouquets qui supportaient plus de 5.000 boutons et fleurs.

D'après le *Gardeners' Chronicle*, de Londres, un amateur de Bicton prétend avoir obtenu, l'an dernier, des pousses de près de 7 mètres de longueur, qui n'ont pas été rabattues et qui se sont littéralement couvertes de ses mignonnes roses cramoisies pendant une partie de l'été.

Ajoutons aussi qu'à Saint-Maur nous avons en ce moment des pousses de l'année qui atteignent 5^m,27 de longueur.

(*Le Moniteur d'horticulture*.)

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'Horticulture sont suspendues
pendant le mois de Septembre.**

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.